

## Registre annuel relatif à l'enregistrement de la fréquence de déversement des bassins d'orage pour l'année:

2024

Exploitant de l'ouvrage :	Siden
Bassin tributaire de la STEP :	
Dénomination de l'ouvrage :	U1302
N° autorisation EAU/AUT :	
Ouvrage en service depuis :	2003
Emplacement (localité) :	Goedange / Huldangerwee

Type de l'ouvrage : Coordonnées nationales (LUREF) de l'ouvrage : Coordonnées nationales (LUREF) de l'exutoire : Volume du bassin d'orage [m3]: Surface tributaire du bassin d'orage (Au) [ha] : Débit de sortie du bassin d'orage (QDr) [l/s] :

canalisation de rétention avec décharge en amont
69166,145 / 134337,433
69157,543 / 134346,655
64
3,1

## **VOLET 1**

# Explications relatives aux volet 1 et 2

de la charge polluante en vue d'une évaluation des ouvrages.

Année	Événements de déversement enregistrés	Jours calendriers avec déversement
2024	20	101
Moyenne	20	101

# VOLET 2:

VOLET 1:

Date du calcul de la charge polluante :

Événements de déversement Jours calendriers avec selon calcul de la charge polluante déversement selon calcul de la charge polluante

Le volet 2 concerne uniquement les bassins d'orage. Chaque déversement au-dessus du seuil constitue un événement de déversement. Le but de ce volet est l'évaluation des ouvrages ainsi que le dépistage de problèmes éventuels au niveau du bassin tributaire (eaux allogènes, etc.) ou du bassin d'orage (calibrage des équipements de mesurage, etc.)

Le volet 1 concerne tous les ouvrages de délestage (bassins d'orage, déversoir d'orage, trop-pleins). Pour les bassins d'orage un événement de déversement débute avec le premier déversement au-dessus du seuil du déversoir et se termine avec la vidange complète du bassin d'orage. Pour les déversoirs d'orage chaque déversement au-dessus du seuil du déversoir constitue un événement de déversement. Le but de ce volet est principalement la comparaison des données mesurées avec les résultats du calcul

#### Évaluation VOLET 1

Événements de déversement selon calcul de la charge polluante dépassés :	OUI	NON
Evenements de deversement seion calcul de la charge politique depasses :	0	0
Jours calendriers avec déversement selon calcul de la charge polluante dépassés :	OUI	NON
Jours caleriuners avec deversement selon calcul de la charge polluante depasses .	0	Ō

## **VOLET 2**

# Bilan mensuel

	Mise en eau du bassin (Beckeneinstau)		Durée du délestage (Entlastungsdauer)		Fréquence de déversement (Entlastungshäufigkeit)	
	Durée	Jours	Déversoir de décantation (Klärüberlauf)	Déversoir d'orage (Beckenüberlauf)	Déversoir de décantation (Klärüberlauf)	Déversoir d'orage (Beckenüberlauf)
			(Raraberiaar)	(Beekerlabellaar)	Jours avec déversement	
Mois	h:min	n	h:min	h:min	n	n
Janvier	276:14	15	00:00	188:55	0	9
Février	400:13	20	00:00	157:19	0	14
Mars	44:36	10	00:00	01:06	0	1
Avril	346:44	20	00:00	00:40	0	1
Mai	345:59	20	00:00	242:20	0	13
Juin	149:51	13	00:00	28:16	0	4
Juillet	41:16	8	00:00	00:00	0	0
Août	30:24	6	00:00	00:00	0	0
Septembre	178:34	12	00:00	17:21	0	5
Octobre	325:25	17	00:00	235:15	0	12
Novembre	170:39	11	00:00	02:38	0	1
Décembre	475:09	23	00:00	181:45	0	9
Σ	2785:09	175	00:00	1055:41	0	69

# Bilan pluriannuel

	Mise en eau du bassin (Beckeneinstau)		Durée du délestage (Entlastungsdauer)		Fréquence de déversement (Entlastungshäufigkeit)	
	Durée	Jours	Déversoir de décantation (Klärüberlauf)	Déversoir d'orage (Beckenüberlauf)	Déversoir de décantation (Klärüberlauf)	Déversoir d'orage (Beckenüberlauf)
			(Maraberiadi)	(Deckerlaberladi)	Jours avec déversement	
Année	h:min	n	h:min	h:min	n	n
2024	2785:09	175	00:00	1055:41	0	69
				•		
				·		·
Moyenne	2785:09	175,0	00:00	1055:41	0,0	69,0

Évaluation VOLET 2						
Fréquence de déversement (Entlastungshäufigkeit) (Ranking)	très souvent	souvent	moyenne O	rarement	très rarement	
Durée du délestage (Entlastungsdauer) (Ranking)	très longue <b>⊗</b>	longue O	moyenne O	courte	très courte	
Évaluation rapport déversement / mise en eau (Belastungshäufigkeit) (indice Krauth)	dimensionnement ou exploitation pas optimal	suffisant	bien	très bien	dimensionnement ou exploitation pas optimal	